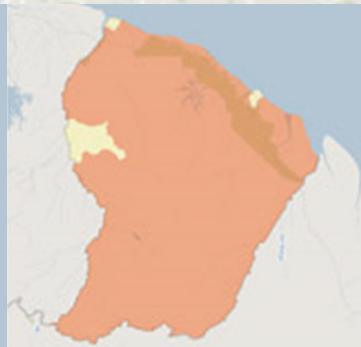


WEBINAIRES
INSET DE MONTPELLIER

LE RADON

RETOURS D'EXPÉRIENCES TERRITORIAUX

7 JUIN 2021
15 JUIN 2021
23 JUIN 2021



[Guyane](#)



[Antilles françaises](#)



[Saint-Pierre-et-Miquelon](#)



[Mayotte](#)



[Wallis et Futuna](#)



[Polynésie française](#)



[Nouvelle-Calédonie](#)



[La Réunion](#)



L'exposition au radon, gaz radioactif d'origine naturelle, constitue un enjeu sanitaire majeur au regard de son caractère cancérigène : l'exposition au radon est le second facteur de risque de cancer du poumon après le tabac mais encore l'exposition conjointe radon-tabac se traduit par la multiplication par 25 du risque de cancer du poumon !

L'État se mobilise pour accompagner les collectivités dans la mise en œuvre d'actions d'information et de défense face à ce risque permanent et grave. Ces actions concernent l'information sur le risque, les obligations et responsabilités des collectivités territoriales en tant que propriétaires d'établissements recevant du public (ERP) ou des travailleurs (ERT), l'évaluation et la qualification du risque, la mise en œuvre d'actions correctives lorsqu'elles s'avèrent nécessaires, l'aide au choix de techniques constructives, et enfin la surveillance du radon de ces établissements.

Fin 2019, début 2020, une série de quatre téléconférences toujours accessibles et d'actualité furent organisées par le CNFPT avec l'appui de la DGS sur les effets du radon, la réglementation y afférente dans les ERP, le mesurage et la réglementation pour protéger les travailleurs. Cette année, ce programme se poursuit avec une série de trois téléconférences autour de retours d'expériences de collectivités engagées et déterminées à promouvoir la gestion du risque et à le supprimer ou le contenir dans les limites acceptables. Nous avons invité la ville de Limoges, la ville et la Métropole de Nantes, le département du Finistère, la Région Bretagne à présenter quelques-unes de leurs initiatives. La DGS initiera démarrera ce programme par la présentation d'un cas d'École.

LE RADON : RETOUR D'EXPÉRIENCE SUR UNE ÉCOLE PRIMAIRE D'OCCITANIE

Lundi 7 juin, de 11h à 12h

Au printemps 2019, l'ARS Occitanie a reçu les résultats du mesurage passif du radon réalisé dans une école maternelle et primaire. Des niveaux de 3000 à 6000 Bq/m³ étaient mesurés au niveau de l'entresol.

L'école a été fermée afin de permettre la réalisation de mesurages actifs du radon par un opérateur agréé, lors des vacances de Pâques. La réalisation rapide de travaux ainsi que la mise en place d'un protocole de ventilation ont permis d'abaisser les niveaux en radon à des niveaux acceptables.

Nolwenn MASSON, référente Radon au Ministère de la santé et des solidarités présentera les actions réalisées et nous proposera quelques conclusions provisoires à partir de ce retour d'expérience. Notons déjà que la présentation des résultats élevés n'a pas suscité de crainte chez les parents d'élèves.

Intervenante :

Nolwenn MASSON, référente Radon, Ministère de la santé et des solidarités

Animateurs :

Viviane BAYAD & Gérard MORÉNO (CNFPT)

LE RADON : RETOURS D'EXPÉRIENCES DU CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE ET DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU FINISTÈRE

MARDI 15 JUIN, DE 11h À 12h

Sur la base de très nombreux mesurages réalisés dans chacun des bâtiments des Lycées de la Région Bretagne, 10% des bâtiments ont révélé un niveau supérieur au seuil réglementaire. La Région a élaboré une stratégie qui distingue les bâtiments selon le degré de dépassement du seuil et mis en place en parallèle une stratégie de communication. Des enseignements peuvent déjà en être tirés, notamment à partir des actions correctives réalisées sur un lycée. Les points forts et les points faibles de ces actions correctives ont été mis en évidence et analysés.

De son côté, le Département du Finistère intervient en privilégiant également les établissements d'enseignement avec un mesurage démarré dès 1999. Le représentant du département présentera

un historique de ses actions mis en regard du contexte réglementaire. Puis il nous présentera à partir des actions réalisées en prenant l'exemple d'une construction neuve ou à l'occasion de grosses réparations, des éléments de méthode pensés à partir d'une analyse critique des résultats atteints.

Intervenants :

*Jean-Pierre FURIC, Conseil départemental du Finistère
Nicolas MÉNARD, Région Bretagne*

Animateurs :

Nolwenn MASSON (DGS) & Gérard MORÉNO (CNFPT)

LE RADON : RETOURS D'EXPÉRIENCES DES VILLES DE LIMOGES ET DE NANTES

23 juin 2020 de 11h à 12h

L'objectif de cette présentation est de faire part du retour d'expérience des villes de Nantes et Limoges. La Ville de Limoges a engagé un premier diagnostic très tôt, dès 1997 dans une école. Un dépassement notable a déclenché une prise de conscience de ce risque au sein de la collectivité, des parents d'élèves, des citoyens et de la presse. Cette expérience a représenté un défi tant sur le plan de la communication que sur le plan technique. Les expertises ont été réalisées rapidement. Les travaux se sont enchaînés dès la rentrée scolaire suivante et les enfants ont pu réintégrer les locaux après le feu vert des experts.

À Nantes, dans un contexte différent, des campagnes de mesurage ont été effectuées dès 2010 alors que le territoire n'est pas encore concerné par le diagnostic radon. Puis les décrets de 2018 ont été appliqués avec l'identification des établissements concernés, le lancement et la procédure d'achat puis le choix d'un opérateur agréé, la collecte des éléments opérationnels, l'organisation et la méthode de mesurages 2020 et 2021.

Les représentants de ces collectivités croiseront leurs expériences et leurs approches pour en tirer quelques enseignements utiles à tous. Ils évoqueront notamment les relations avec les parties prenantes.

Intervenants :

*Laurence CLÉMENCEAU, Nantes Métropole
Christophe CHUETTE, ville de Limoges*

Animateurs :

Nolwenn MASSON (DGS) & Gérard MORÉNO (CNFPT)

Pour participer, connectez-vous à l'adresse :
<https://cnfpt-territoires.adobeconnect.com/TLC-gm>

CONTACTS

Gérard MORENO, responsable du pôle de compétences architecture et bâtiments,
CNFPT / INSET de Montpellier

Patricia MOREAU, assistante pôles de compétences architecture, bâtiment, logistique,
énergie climat - patricia.moreau@cnfpt.fr - Tél. : 04 67 99 76 42